

Le retour de la guerre en Europe ?

Vers une nouvelle donne géopolitique

Le 10 décembre 2012, l'Union européenne reçoit le prix Nobel de la paix pour 60 ans de paix, de réconciliation et de démocratie. Dix ans plus tard, elle doit faire face au retour de la guerre sur le continent et à ses vulnérabilités dans le monde des puissances internationales. La guerre à nos portes doit pousser l'Europe à se retrouver et à se donner les moyens pour préserver ses valeurs : une démocratie libérale fondée sur l'Etat de droit.

Par Léa SCHÜLER

AXE PHARE "SOVERAINETE & PUISSANCE"

Le Prix Nobel de la paix pour l'année 2012 a été décerné à l'Union européenne pour avoir « fait passer l'Europe d'un continent en guerre à un continent en paix. », le Comité du prix Nobel soulignant que « l'Union et ses précurseurs ont contribué pendant soixante ans aux progrès de la paix et de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l'homme en Europe ».

Depuis, la situation s'est nettement dégradée, avec des crises économiques et une agitation sociale majeure, une pandémie mondiale qui a coûté la vie à plus de deux millions de personnes en Europe et le retour de la guerre sur le continent européen depuis le 24 février 2022 associée à une résurgence du terrorisme liée aux événements géopolitiques internationaux.

Le projet européen est menacé, mais n'est-ce pas le meilleur moment pour le revivifier ?

Aux fondements, une organisation destinée à assurer la paix en Europe...

L'idée d'une paix perpétuelle est portée bien avant les guerres meurtrières du XXe siècle, d'une part par l'abbé SAINT-PIERRE qui avait publié entre 1713 et 1717 les trois volumes de son projet destiné à « proposer des moyens de rendre la paix perpétuelle entre tous les États chrétiens ». Dans son prolongement, le philosophe allemand, Emmanuel KANT, rédige en 1795 un texte *Vers la paix perpétuelle*. L'idée de paix universelle est alors née en Europe au XVIIIe siècle, sans réellement se concrétiser dans les actes.

Après deux guerres mondiales ayant pour épice le continent européen, les dirigeants imaginent la création d'une structure où la guerre entre les membres d'une organisation européenne est impossible.

Le mouvement d'unité européenne, porté par le congrès de La Haye en 1948, aboutit d'abord à la création du Conseil de l'Europe en 1949. Mais le Conseil de l'Europe a une portée relativement limitée et ne permet pas la mise en place d'une sécurité collective. Privilégiant la méthode « communautaire », le 9 mai 1950, le ministre des

Affaires étrangères français, Robert SCHUMAN, déclare : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. ». En créant la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1950, l'idée de Jean MONNET et de Robert SCHUMAN était de rendre la guerre impossible entre les États membres (surtout la France et l'Allemagne), en mutualisant le contrôle du cœur de leur industrie de guerre.

Dès son Préambule, le Traité relatif au fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), établi par le traité de Rome de 1957 et modifié plusieurs fois par l'Acte unique européen (1986) et les traités de Maastricht, d'Amsterdam et de Nice, rappelle que les États membres sont « résolus à affermir, par la constitution de cet ensemble de ressources, la sauvegarde de la paix et de la liberté, appelant les autres peuples de l'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à leur effort ».

Ensuite, l'Union européenne réussit la paix intérieure en attirant les pays libérés de la dictature, en s'élargissant à la Grèce, en 1981, puis à l'Espagne et au Portugal en 1986 par exemple et en réussissant l'épreuve de la réunification allemande. Cependant, elle échoue à pacifier au-delà de ses frontières, en témoigne le massacre de Srebrenica en juillet 1995. Si elle intervient dans la défense extérieure, c'est à travers la bannière de l'OTAN uniquement, la Communauté européenne de défense ayant échoué en 1954.

...qui est confrontée à la réalité de la guerre depuis février 2022

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'Union européenne s'est engagée pour la première fois depuis sa création dans une guerre sans confrontation directe, mais caractérisée par une mobilisation constante de ressources et un fort engagement politique avec une unité remarquable, nous pouvons citer les mesures suivantes :

- Statut de protection temporaire pour les réfugiés ukrainiens avec plus de 4 millions de citoyens accueillis et intégrés ;

- Assistance humanitaire à hauteur de plus de 7,5 milliards d'euros ;
- Assistance militaire à hauteur de plus de 4,6 milliards d'euros ;
- Sanctions personnelles, financières et économiques contre la Russie.

Depuis le 7 octobre 2023, l'Union européenne assiste à l'ouverture d'un nouveau front de guerre au Moyen-Orient avec les attaques du Hamas contre Israël. Sur ce conflit, la réponse des 27 a été bien moins homogène que la précédente, voire cacophonique. En effet, le vote du 27 octobre 2023 sur la résolution de l'Assemblée des Nations Unies pour un cessez-le-feu humanitaire dans la bande de Gaza a marqué un fort désaccord entre les États membres de l'Union européenne.

Nos propositions

Le rapprochement et la forme que prennent les guerres et les attentats laissent craindre un rejet total des démocraties et de l'Occident en général. Face à cette nouvelle réalité, il est nécessaire de se doter le plus rapidement possible de capacités d'action crédibles et dissuasives.

Depuis le début de la crise ukrainienne en 2014, les pays européens ont pris l'engagement de porter à 2% du produit intérieur brut leur effort de défense dans le cadre de l'OTAN, dérogeant ainsi avec leur principe de favoriser d'autres postes budgétaires. Si l'objectif du Président de la République est d'avoir « *une guerre d'avance* », il ne faudra pas négliger dans les années et les décennies à venir la nécessité d'investir dans la recherche & développement et dans des moyens de défense aux nouvelles menaces comme le cyber, ceci pouvant s'ancrer dans un complexe militaro-industriel européen pour davantage de viabilité sur le plan économique.

Depuis le début du XXI^e siècle (ou même avant pour certains), une majorité des pays européens ont fait le choix d'abolir le service militaire, sans pour autant le remplacer par un autre programme. Avec les récents événements, de plus en plus de citoyens se questionnent sur la mise en place à nouveau d'un service national. Toutefois, nous pensons qu'un

renouvellement du service militaire tel que nous l'avons connu il y a quelques décennies n'est plus approprié aux dernières menaces qui pèsent sur nos territoires et nos sociétés. En effet, nous préconisons la mise en place d'un service militaire 2.0, à la fois pour les hommes et les femmes, permettant de faire face à des menaces internes (apologie du terrorisme, harcèlement, cyberattaque, etc.) plutôt qu'à défendre son pays contre un ennemi extérieur physique, davantage en ligne avec les problématiques contemporaines.

Une autre question centrale pour l'avenir de l'Union européenne est celle des perspectives d'élargissement. La guerre en Ukraine a redéfini les priorités et le calendrier d'un processus notamment en ce qui concerne la région des Balkans occidentaux. Le 8 novembre 2023, la Commission européenne a publié des rapports sur les progrès des réformes de l'Ukraine, de la Moldavie et de la Géorgie en vue de leur adhésion à l'Union européenne sur les six critères suivants : démocratie, réforme de l'administration, État de droit, droits fondamentaux, économie de marché et capacité à faire face à la pression concurrentielle et aux forces de marché au sein de l'Union européenne. L'ouverture des négociations formelles avec l'Ukraine et la Moldavie sera le sujet central du dernier Conseil européen de cette année, les 14 et 15 décembre prochains. Si l'élargissement de l'Union européenne présente un coût politique et budgétaire très important, il s'agit néanmoins d'un investissement nécessaire pour la paix qui demandera cependant de longues réflexions en amont sur le sens et les institutions dont nous souhaitons doter l'Union européenne.

Une chose est certaine : l'Union européenne est sortie de sa « naïveté » géopolitique et a muri sur le plan politique. Cette nouvelle donne géopolitique pourra lui permettre de s'affirmer comme une puissance militaire avec une autonomie stratégique. Soyons optimistes et croyons en la prophétie de Jean MONNET : « L'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises ». ■

Nos recommandations

pour restructurer les forces européennes face aux nouveaux défis géopolitiques contemporains

Avoir une force de défense 2.0

Augmenter le budget militaire, avec un focus sur les armes modernes

Remettre en place le service militaire sous une forme contemporaine

Elargir pragmatiquement

Réformer les institutions

Organiser une intégration différenciée